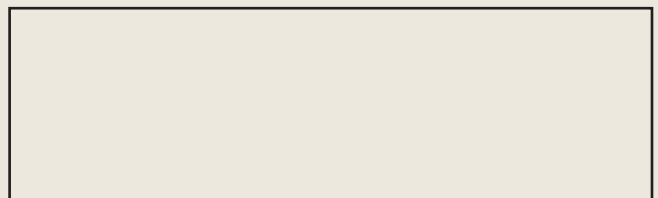




Vincenpaul-Canada

« Venez et travaillez dans la vigne »

Adresse de retour:
Conseil national Canada
1247 place Kilborn
Ottawa ON
K1H 6K9





SOMMAIRE - AGA 2007.....	2
LE MOT DU PRÉSIDENT.....	3 - 4 - 5
RÉFLEXION.....	6
INTERNATIONAL.....	7 à 11
CONSEILS EN ACTION - OUEST.....	12 - 13
ASSURANCES.....	14 - 15
JUMELAGE.....	16
AGA 2007 - PROGRAMME.....	17-18
AGA 2007 - FORMULAIRE GROUPE.....	19
AGA 2007 - FORMULAIRE INSCRIPTION.....	20

LA SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT DE PAUL
CONSEIL NATIONAL DU CANADA

MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :
Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ dans les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que Vincentiens, nous

- voyons le Christ dans la personne qui souffre;
- formons une famille;
- avons un contact personnel avec les pauvres;
- aidons de toutes les façons possible.

Publication officielle de la Société de
Saint-Vincent de Paul - Canada • Dépôt légal
Bibliothèque nationale ISSN0703 6477 •
Agreement no. 1751697

Fait avec la collaboration de : Ghislaine DuNord,
Nicole Schryburt, John Grocholski
et Yvette Lafrenière
Éditeur : Jean-Noël Cormier
Conception graphique : Josée Laforest
Impression : Impressions Daigle Inc.
La Société de St-Vincent de Paul
Conseil National du Canada
1247 Place Kilborn
Ottawa, Ontario K1H 6K9
Courriel : national@ssvp.ca
Tél. : (613) 738-1118 • Fax : (613) 738-4789

**SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT DE PAUL
AGA 2007
KELOWNA, C.-B.
20 au 24 juin**

“VENEZ ET TRAVAILLEZ DANS LA VIGNE”

Le Conseil Régional de la Colombie-Britannique et du Yukon sont heureux de vous accueillir à Kelowna en juin prochain.

Nous invitons tous les vincentiens à s'inscrire tôt cette année...
**LA DATE LIMITE POUR LES RÉSERVATIONS
À L'AVANCE EST LE 1er AVRIL**

N'OUBLIEZ PAS QUE :

Vous devez réserver votre logement directement auprès de l'UBC Okanagan au numéro sans frais 1-877-589-6073, par internet www.okanagan.ubconference.com ou en nous retournant le formulaire de la page 19 dûment complété.

Pour de plus amples informations et pour vous procurer un formulaire d'inscription, veuillez visiter notre site internet régional au www.ssvp.bc.ca/2007aga.html ou le site du conseil National au www.ssvp.ca

- Veuillez prendre note du nouveau pris pour les repas indiqué dans le formulaire d'inscription (voir pages centrales du magazine)
- Vous pouvez vous procurer des t-shirts avant l'AGA à condition d'en faire la demande 2 semaines d'avance. Voir les détails dans le formulaire d'inscriptions (voir pages centrales du magazine)

AU PLAISIR DE VOUS VOIR EN JUIN!

VOUS DÉMÉNAGEZ, SVP VEUILLEZ NOUS EN INFORMER !

Il suffit de remplir ce coupon et de le retourner au:
Conseil National du Canada, 1247 Place Kilborn, Ottawa ON K1H 6K9

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Province: _____ Code Postal: _____

Nom de votre Conseil ou Conférence: _____

Mot du président - Michael Burke

Chers confrères et consoeurs
Vincentiens,

Au Canada, les riches s'enrichissent de plus en plus et les pauvres s'appauvrissent de plus en plus – c'est une réalité. Qu'allons-nous donc y faire ou, encore plus important, que pouvons-nous y faire?

De nombreux articles de la Presse canadienne et de la Presse catholique sur la populations canadienne soulignent que, d'après divers rapports publiés dans la revue L'emploi et le revenu en perspective et par Statistique Canada, les riches s'enrichissent de plus en plus et les pauvres s'appauvrissent de plus en plus. Durant la dernière semaine seulement, j'ai lu deux articles à ce sujet : l'un signé par Meagan Fitzpatrick, de CanWest News Services à Ottawa et le second par Michael Swan, dans le Catholic Register. Il est intéressant de mettre ces deux articles côte à côte et d'observer la perspective différente de chacun des auteurs. L'article de la Presse catholique est rempli de références catholiques, renvoyant le lecteur aux Écritures et citant des prêtres, des religieux et le Pape, alors que la Presse laïque présente un texte beaucoup plus stérile, citant Statistique Canada et les opinions de divers économistes. Au bout du compte, les deux perspectives en viennent à la même conclusion, soit que les riches s'enrichissent effectivement de plus en plus et les pauvres stagnent dans leur situation de pauvreté.

Les articles font référence notamment à la « valeur nette » familiale c'est-à-dire le montant dont disposerait un individu ou une famille après avoir liquidé tous ses biens et payé toutes ses dettes.

Les articles rapportent que : « La valeur nette moyenne du 20 % des familles canadiennes situées au haut de l'échelle du revenu a augmenté de 19 % entre 1999 et 2005, selon un rapport de Statistique Canada publié en décembre. Pendant la même période, la valeur nette du 20 % des familles canadiennes situées au bas de l'échelle du revenu a chuté de 43 %. L'an dernier, les 20 % du groupe supérieur dans la répartition des richesses avaient une valeur nette moyenne de 551 000 \$. En 1999, cette valeur atteignait 465 000 \$ et en 1984, 336 000\$. » Ces renseignements nous indiquent clairement que les riches s'enrichissent, mais les pauvres non. En d'autres mots, les pauvres s'appauvrissent. Une conclusion évidente est que l'écart s'agrandit de plus en plus entre les riches et les pauvres.

J'imagine que la plupart d'entre vous ne seront pas surpris de lire ces données. En réalité, le contenu des articles sur le sujet n'a pas vraiment changé depuis 100 ans. Cependant, un économiste de la Banque TD désireux de mettre les choses en contexte s'exprimait ainsi : « En valeur médiane, l'inégalité de la richesse canadienne peut sembler énorme, mais par rapport à d'autres pays, elle se situe confortablement dans la norme internationale. » Il poursuit en mentionnant « une étude internationale portant sur 20 pays, qui démontre que le 10 % de la population la plus riche au Canada possède 53 % de la richesse totale, alors que chez les Américains, ce 10 % en possède 69 % et chez les Suisses, ce même 10 % en possède plus de 70 % ». D'une façon ou d'une autre, je ne pense pas que ces faits facilitent beaucoup la vie des pauvres. D'autre part, et malheureusement, les mêmes



*Michael Burke,
Président du Conseil National*

données pourront être réconfortantes pour les riches qui pourront se comparer à ceux des autres pays et affirmer « vous savez, les pauvres d'ici pourraient être encore plus pauvres! » Cela revient à dire que « les pauvres du Canada ne peuvent se procurer de la nourriture ni un logement convenable pour leur famille, mais les riches du Canada ne sont quand même pas aussi riches que ceux des États-Unis ou de la Suisse! » (J'ai eu un professeur d'université qui nous a dit un jour : « si vous torturez les statistiques assez longtemps, elles vous diront éventuellement tout ce que vous voulez ».)

Que signifie tout cela me direz-vous? Nous sommes tous en mesure de constater l'écart entre les riches et les pauvres chaque jour et il n'est donc pas nécessaire de nous le rappeler chaque année. Ce que nous ne voyons pas est ce que nous faisons pour l'amenuiser, et ce que nous pouvons y faire – ce n'est pas difficile. Les réponses sont évidentes. « Au moins 95 % des familles dont la valeur nette les place dans les 20 % du haut de l'échelle possèdent leur propre maison. Parmi les 20 % du bas de l'échelle, à peine 6 % sont locataires. » Ces statistiques sont révélatrices et contribuent à expliquer la vulnérabilité des gens se situant dans le 20 % du bas.

Mot du président - Michael Burke

Depuis déjà plusieurs années, notre Société entrevoit et étudie l'engagement dans la défense des droits, une partie intégrante de son œuvre depuis le tout début, même au temps de notre patron Vincent : « Ils ont alors tout fait pour revendiquer la justice au profit des pauvres. ». Comme le disait si bien Nelson Mandela : « Surmonter la pauvreté n'est pas une geste de charité, mais bien de justice – les gens ont le droit de ne pas vivre dans la pauvreté. »

Par où donc commençons-nous et que faisons-nous? Pour débiter, j'ai formé un comité de « Prise de position » ou « Voix des pauvres » au niveau national, nommant le premier vice-président Clermont Fortin à la tête de ce comité. « La prise de position, cela signifie exprimer son appui aux préoccupations et aux besoins humains. Lorsque les gens ont leur propre voix, cela veut dire faire en sorte qu'ils soient entendus; lorsqu'ils ont peine à s'exprimer, cela veut dire les aider à le faire; lorsqu'ils n'ont pas de voix, cela veut dire parler à leur place. » (Extrait de *Making Changes: A place to Start*, Ministry for Christians and Families.).

Ce comité a pour mission de rédiger un exposé de principe sur L'un des problèmes sociaux actuels confrontant les pauvres au Canada et de présenter les fruits de leurs recherches à l'AGA de 2007. Il est souhaité que ce document pourra fournir aux Conseils régionaux et locaux l'encadrement et les orientations qui les aideront à mettre sur pied des comités « Voix des pauvres » capables de produire des déclarations propres à leurs régions.

Le choix d'un thème pour la première déclaration de la Société n'est

pas facile à faire; toutefois, je crois que le logement et l'accès au logement sécuritaire à prix modique est un problème qui touche les pauvres de près partout en Amérique du Nord. La statistique mentionnée plus haut, qui nous dit que seulement 6 % des 20 % de la population se trouvant au bas de l'échelle du revenu possèdent leur propre maison, est un argument de poids quand vient le temps de discuter du logement. Les 20 % du haut de l'échelle, dont plusieurs d'entre nous faisons probablement partie, possèdent tous leur maison. La propriété d'une maison joue un grand rôle dans l'avoir net des gens. C'est la propriété qui distance de nombreux gens riches de ceux qui sont pauvres. Au fond, notre richesse (ou du moins, notre absence de pauvreté) dépend des biens immobilisés que nous possédons – nos maisons, nos voitures, nos actions dans des sociétés, etc. Ces biens permettent (à nous les riches) d'emprunter sur notre valeur nette investie dans nos maisons, etc., ce que les pauvres ne peuvent pas faire.

Si vous désirez en savoir plus sur la propriété immobilière et ses effets sur la pauvreté, je vous suggère de lire un livre intitulé *Curing World Poverty – The New Role of Property*, publié par John H. Miller, C.S.C., S.T.D.

Ce livre décrit les principes d'économie binaire proposés par Louis Kelso dans les années 1960. Kelso fut l'instigateur du régime d'options d'achat d'actions des employés sous l'administration Carter, aux États-Unis. Kelso suggère que la définition de la pauvreté doit être révisée si nous voulons traiter des vrais enjeux. La citation qui suit représente bien la pensée de Louis Kelso : « Il devient

de plus en plus évident que la maladie de la pauvreté a été mal diagnostiquée. Bien que les symptômes en soient bien connus, nous avons tendance à définir le problème en fonction de ces symptômes, plutôt que d'en considérer la cause. La principale caractéristique de la pauvreté étant le manque de richesse, il va de soi que les dons aux pauvres devraient guérir la pauvreté. Bien que le remède ne semble pas fonctionner, les diagnosticiens insistent que pour réussir, nous n'avons qu'à distribuer une plus grande quantité de médicament. Et pourtant, en plus d'être inefficace, la quantité de médicament n'est pas illimitée. Ce dont nous avons besoin est une analyse différente de la situation en vue de concevoir un médicament qui soit non seulement sain d'un point de vue moral, mais aussi viable sur le plan économique. Les gens doivent avoir en mains un moyen moral et efficace d'acquérir des immobilisations productives.

Toute cure doit débiter par un diagnostic approprié. Plutôt que de diagnostiquer la pauvreté selon sa caractéristique la plus évidente – le manque de richesse – les Kelso définissent la pauvreté par rapport à sa cause : le manque d'accès aux moyens de devenir propriétaire de biens productifs. »

John Miller poursuit en écrivant : « La pauvreté peut être contrée de façon efficace, et ce n'est pas la redistribution d'une richesse déjà accumulée qui y parviendra, mais bien l'augmentation des occasions d'acquérir la propriété et de partager les profits parmi les travailleurs.

De plus, cette nouvelle approche de développement économique procurerait aux pauvres une option pri-

vilégiée véritable, basée sur le principe de l'égalité des chances et non pas des résultats. Par le biais de programmes favorisant pour tous l'accès aux moyens de devenir propriétaires – y compris l'accès à des « biens publics » comme le crédit financier – la mise en pratique d'une telle approche lèverait systématiquement les barrières historiques qui divisent ceux qui se trouvent au haut de l'échelle et ceux qui souffrent le plus du manque d'égalité en matière d'opportunités, de privilèges, de statut social et de souveraineté personnelle. Une justice de participation complète et équitable engendrerait naturellement une justice distributive. »

La plupart des programmes de « logement à prix modique » au Canada sont orientés vers la location de logement, ce qui a pour effet de maintenir au même niveau les personnes faisant partie du 20 % de la population au bas de l'échelle. Quelques programmes offrent un plan de « propriété à prix abordable », mais même ces programmes ciblent plutôt la classe moyenne. Par exemple, nous retrouvons en Ontario des programmes tels que le Canada-Ontario Affordable Housing Program – Home Ownership Component, qui

offre des maisons de 100 000 \$ à 165 000 \$, mais même en effectuant un versement initial de 5 % et en profitant d'une contribution gouvernementale d'environ 10 000 \$, le futur propriétaire devrait financer une hypothèque de ± 100 000 \$. Ce n'est pas un programme dont pourront profiter les « travailleurs à faible revenu » ni les bénéficiaires de l'aide sociale. Le programme contient de plus une exigence qui précise que si la propriété est revendue en moins de 10 ans, la totalité de la contribution financière du gouvernement devra être remboursée – ce qui diminuerait substantiellement la valeur nette du propriétaire.

Nous connaissons tous le vieil adage qui dit : « donnez un poisson au pauvre et vous le nourrirez pour une journée, enseignez-lui à pêcher et il se nourrira pour la vie ». Bien sûr, ce diction ne fonctionne pas dans les pays riches, car non seulement avons-nous besoin de « savoir » pêcher, mais il nous faut aussi un permis qui peut coûter jusqu'à 1000 \$ et un bateau qui peut coûter 5 000 \$ ou plus. Nous devons donc découvrir comment aider les gens à « trouver les moyens de produire » pour devenir autonomes. Nous devons trouver des façons de faire entrer les

pauvres dans leur « propre maison », sinon nous serons semblables aux gouvernements qui les aident à payer le loyer mois après mois, indéfiniment. Par exemple, si nous trouvions le moyen de convertir Gower Park (un développement domiciliaire du Conseil central de Toronto construit au début des années 1990) en un syndicat de copropriété et d'aider les pauvres à acheter les unités de logement (ce pourrait être les gens qui y vivent dans le moment)? Ils auraient besoin d'aide avec les versements initiaux (qui pourraient être des garanties de prêt) et pour se procurer les hypothèques, etc. Les pauvres deviendraient propriétaires et avec le temps, se bâtir un avoir propre au lieu de continuer à payer un loyer.

En tant que Vincentiens, sommes-nous vraiment préoccupés par la disparité entre les riches et les pauvres ou bien continuerons-nous simplement à remarquer qu'elle existe? Ou alors irons-nous un peu plus loin pour défendre les droits des pauvres et intervenir afin que des programmes soient mis en place? Et pourquoi ne pas mettre en œuvre ces programmes nous-mêmes?

Paix
Michael Burke

COUPON D'ABONNEMENT 2007

SVP envoyer ce coupon ainsi qu'un chèque au montant de 15.00\$ à :
Conseil National du Canada, 1247 Place Kilborn, Ottawa ON K1H 6K9

NOM DE LA CONFÉRENCE OU CONSEIL: _____

NOM DU PRÉSIDENT : _____

NOM DE L'ABONNÉ(E) : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

Vincenpaul-Canada Édition 2007 - Abonnement - 15^{\$}

UN SUJET QUI DOIT NOUS INTÉRESSER : L'ŒCUMÉNISME.

L'importance de ce sujet fut soulignée quand le bon Pape Jean XXIII a dit, Le grand scandale des chrétiens est leur désunion. L'œuvre œcuménique est en large mesure un effort de libération. En défrichant l'histoire, nous nous rendons compte des nombreux obstacles très humains qui sont au fond de nos différends religieux. Ici je vous donne un exemple de mon histoire personnelle. Mes parents furent d'origine de la ville allemande de Siegen en Westphalie. Au temps de Luther, cette ville fut coupée en deux. La partie appartenant au Comte qui resta en union avec l'Empereur, demeura catholique. L'autre partie dû se convertir au protestantisme.

L'œcuménisme est sujet qui demande l'étude, soutenue par la prière. Il faut également des gestes qui parlent. Le Pape Jean-Paul II a fait un grand geste de libération en priant au mur du temple à Jérusalem et le Pape Benoît XVI a fait de même en priant à la Mosquée bleue d'Istanbul.

Est-ce qu'il y a du progrès dans ce dossier de l'unité des chrétiens ?

Je vous donne trois exemples pris au hasard :

La revue Christian Week, qui sort de la tradition évangélique du

Canada, dans le numéro de décembre 2006, avait en première page un texte sur St Joseph et sa dévotion telle que pratiquée chez les catholiques, rédigé de façon très sympathique et honnête. Quel contraste avec les polémiques d'autrefois sur la dévotion aux saints !

Ce même journal dans le numéro de janvier de cette année présente un reportage très positif du voyage du Pape en Turquie. Quel contraste avec des discours protestants d'il y a quelques années, qui identifiaient le Pape avec la prostituée de Babylone du livre de l'Apocalypse!

Il y a quelques années, un évêque canadien lors d'une session de formation laïque, cita un texte eucharistique et demandait quel en était l'auteur. Les étudiants ont répondu, en énumérant plusieurs auteurs catholiques. En effet le texte venait de L'accord de Lima, un accord œcuménique sur le Baptême, l'Eucharistie et les Ministères daté de 1982.

Il est bon de se rappeler quelques fondements de l'œuvre œcuménique catholique. Dans le contexte du Concile Vatican II, le décret sur l'œcuménisme fut publié en 1964 et en 1967 le Vatican publia le Directoire œcuménique. Cela permit aux évêques canadiens de commencer des négociations avec le Conseil canadien des églises chrétiennes, qui avait été fondé en 1948, pour d'abord être membre associé et maintenant membre à plein.



*Mgr Peter Schonenbach
Aumônier national*

Dans le travail vincentien il y a des occasions de coopérations avec des églises chrétiennes non-catholiques. N'hésitons pas à établir de bonnes relations avec ces communautés. En 1995, le Pape Jean-Paul II publia son encyclique *Ut Unum Sint*, sur l'unité des chrétiens. Il s'agit d'un plan d'action pour l'engagement œcuménique. La lecture spirituelle des vincentiens trouvera beaucoup de richesse dans ce document.

Le Pape conclut son œuvre en citant saint Cyprien : Dieu ne reçoit pas le sacrifice de l'homme qui vit dans la dissension. Il ordonne que l'on s'éloigne de l'autel pour se réconcilier d'abord avec son frère, afin que Dieu puisse agréer des prières présentées dans la paix. Le plus grand sacrifice que l'on puisse offrir à Dieu c'est notre paix, c'est la concorde fraternelle, c'est le peuple rassemblé par cette unité qui existe entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Mgr Peter Schonenbach

Confeder@tioNews

Des nouvelles de la Société
dans le monde entier...

Numéro Spécial

La Société de Saint Vincent de Paul
au Moyen Orient

C.E.I - Paris – 16-20 octobre 2006

À l'occasion de la Journée Mondiale des Nations Unies pour l'Éradication de la Pauvreté, fixée au 17 octobre, qui coïncidait avec la réunion du Comité Exécutif International de la Société, et en raison de l'actualité très lourde du Moyen Orient, le Conseil Général avait invité les représentants de la SSVP dans cette région à venir présenter leur immense travail auprès des pauvres dans ce contexte. Ce fut le moment le plus fort et émouvant de ces quelques jours de réunions.

Alors que le prochain numéro de Confeder@tioNews reviendra plus en détail sur les résultats de ce CEI, voici un résumé des interventions de nos amis Vincentiens du Liban, d'Israël et de Palestine, ainsi que de Syrie.



*MF Salésiani (VPTI groupe ECM),
A. Kashram (SSVP Jérusalem),
M. Thio (VPG), JR Torremocha (PGI),
A. Zogbi (SSVP Liban), S. Hindo (SSVP
Ramallah) et M. Bittar (SSVP Damas)*

LIBAN : L'Amour et l'Espérance contre la haine

Près de 16 ans après la guerre achevée en 1990, le Liban commençait à se relever et à rêver de lendemains florissants. Mais en l'espace de 33 jours de haine et de destructions, ces rêves se sont évaporés et l'infrastructure est retournée des années en arrière et l'économie à des milliards de dettes, les Chrétiens fuyant le pays en masse.

33 jours de combat, de destruction et de peur... 33 jours de service, d'amour, et de partage.

Les Vincentiens, et des centaines de leurs amis bénévoles étaient chaque jour présents au service de leurs frères en détresse. Il fallait nourrir des milliers de personnes, qui vivaient dans des conditions sanitaires et humaines inacceptables aujourd'hui, les vêtir les soigner, les aimer.

Les besoins étaient énormes, et les moyens limités. Mais Dieu n'abandonne jamais ses enfants. Dès la première journée de la guerre les Vincentiens étaient présents dans tous les centres de déplacés pour assister ces personnes.



*Un groupe d'enfants libanais et leurs mères
en compagnie de bénévoles de la
Société Saint-Vincent de Paul*



À la fin du mois de septembre, plus de 5500 lots alimentaires et 500 portions de pain, des fruits et légumes, des gâteaux avaient été distribués, ainsi que des couches et produits divers pour 300 nourrissons, 700 colis de produits d'hygiène, 3500 paquets de médicaments, des produits de 1er soins, des draps et serviettes, des vêtements et sous-vêtements...pour un montant total de 426.090.000 L.L, soit près de 230.000 euros.



*Un camion d'aide, prêt à partir
pour le Sud du Liban*

Les cris de douleur et de faim des habitants des villages encerclés du Sud ont eux aussi reçu leur part malgré le blocus. Des convois de nourriture, médicaments et eau ont été acheminés. Le pain réclamé avec insistance de la part de la population a été interdit d'entrer à deux reprises. Mais 2 autres envois, sont arrivés par l'intermédiaire de la Croix Rouge.

Depuis l'arrêt des combats une délégation Vincentienne visite chaque semaine les villages du Sud (Marjeyoun, Klayaa, Rmeich, Ein

Ebel, Debel, Majdel Silm, Rachaya El Foukhar, Deir Mimas, Kawkaba, Yaroun, Beraachite) pour un soutien moral et matériel : la Société a fourni des câbles électriques à certains villages pour assurer l'électricité rapidement, 244 réservoirs pour assurer aux villages et aux maisons individuelles l'eau potable, a réglé des factures de mazout pour assurer l'électricité et l'eau dans certains villages. Elle a également participé à la désinfection d'autres villages, fourni du matériel scolaire à 1150 enfants pour la rentrée, et s'est engagée à payer les factures de chauffage de 123 familles cet hiver pour un montant global dépassant les 60.000 euros.

Un très grave problème se pose actuellement : les écoles catholiques du Sud Liban sont menacées de fermeture... 2860 enfants seront dans la rue, des milliers de professeurs au chômage. La scolarité moyenne d'un enfant est de mille dollars. Après maintes réunions avec les responsables des écoles catholiques et les associations caritatives du pays, une décision a été prise de réduire la scolarité de cette année à \$ 600. La Société de St Vincent de Paul s'est engagée à parrainer 1300 enfants. Le budget sera alors de 780 000 \$.

C'est une lourde charge, très lourde. Mais avec la force de Dieu, nous soulagerons ces familles ; nous leur donnerons la confiance et la foi qu'elles ont perdue... Notre devoir chrétien et de Vincentiens est d'être auprès de chacun.

Rappelons enfin qu'un projet de construction de four à pain est actuellement à l'étude au Conseil Général, en collaboration avec le Conseil du Liban. Ces objectifs sont

multiples : fournir du pain – payant ou gratuit selon les moyens des personnes concernées – à des centaines de personnes dans une région ou personne n'en fabrique plus, donner un emploi à 5 personnes, fournir un petit revenu à la Société pour ses nombreuses activités...

« Notre amour pour le Seigneur est plus puissant que la haine. Aidez nous à propager l'amour, Aidez nous à faire connaître davantage le message du Christ à travers les personnes que l'on rencontre. »

Merci de votre soutien !

JERUSALEM...

Préoccupation pour les Chrétiens

La Société de Saint Vincent de Paul de Jérusalem, berceau du Christianisme, est l'une des plus anciennes du monde et fut fondée en 1851. Depuis 155 ans, la Conférence du St-Sépulcre sert les pauvres de la communauté en Terre Sainte où la population Chrétienne représente moins de 2% des habitants de la région et fait face à de graves problèmes (chômage, pauvreté, etc.).



La Société aide certains fidèles à se rendre à la Messe et y récolte des fonds.

La Société lance, pour les cinq années à venir plusieurs programmes en leur faveur.

Le programme principal consiste à

donner aux jeunes sans diplômes une formation solide et une possibilité d'étudier pour leur permettre de trouver un emploi à Jérusalem et se lancer dans la vie active avec un revenu décent sans besoin d'aide extérieure, et sans avoir à quitter Jérusalem pour raisons économiques.

Par ailleurs, la Société lance un programme « d'adoption » d'enfants permettant aux bénéficiaires de jouir d'une éducation, de soins médicaux et de nourriture, d'espérer un avenir meilleur, de grandir au sein d'une famille et de débiter une relation durable avec Dieu.

La Conférence fournit également une aide basique à des dizaines de familles pauvres, de personnes âgées identifiées par le Travailleur Social de la Société. Elle permet également à des toxicomanes de partir suivre une réhabilitation en Italie en collaboration avec une organisation locale, en prenant en charge les frais de voyage de ces personnes. La Conférence fournit également une aide financière à plusieurs familles identifiées par le travailleur social de la Société pour envoyer les enfants à l'école maternelle, dont les prix sont très élevés à Jérusalem.

Les revenus de la Conférence sont extrêmement limités, et pour continuer son action envers les plus pauvres, elle a besoin du soutien financier de tous...

A Ramallah, en PALESTINE...

La Conférence de Ramallah est active depuis le milieu des années 1960, et compte aujourd'hui plus de 20 membres qui s'attachent quotidiennement à remonter le moral de ceux qui souffrent, dans un esprit

d'humilité et de partage. Ils s'engagent à aider financièrement, matériellement ou spirituellement les moins fortunés dans la limite de leurs faibles moyens, pour soulager leurs problèmes spirituels et besoins physiques.

Les Vincentiens de Ramallah rendent visite aux pauvres et aux personnes âgées. A l'occasion de vacances ou de fêtes comme Pâques ou Noël, ils organisent des rassemblements et célébrations, distribuent quelques cadeaux, afin de reconforter ces personnes et que celles-ci se sentent aimées.

Ainsi, le 5 octobre de chaque année, à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées, une messe –qu'ils servent- est dite pour eux par le Conseiller Spirituel de la Conférence. Elle est suivie d'un repas et différentes activités tout au long de la journée. De même, diverses réjouissances sont organisées pour les plus jeunes à l'occasion de la journée internationale de l'enfance et des cadeaux leur sont distribués.

La Conférence aide de nombreuses personnes âgées pour leurs dépenses de santé, leurs factures d'électricité ou d'eau. Elle permet aussi à quelques enfants de poursuivre une scolarité dans les cas où les parents n'ont pas les moyens de la payer.

La Conférence, pour financer ces aides, organise quelques activités génératrices de maigres revenus : vente de repas ; fabrication, chaque mois, de gâteaux vendus sous le nom « d'assiette de la charité » à la sortie de la Messe dominicale. Quand les circonstances le permettent, elle organise également quelques activités sociales comme des bals, bin-

gos qui, au-delà des revenus financiers permettent de rassembler les gens et de leur remonter un peu le moral. Des loteries sont également organisées périodiquement pour générer des fonds, des calendriers sont vendus chaque année. Lors de funérailles, les gens sont encouragés à donner pour les pauvres.

La Palestine, dans la situation politique extrêmement délicate que l'on connaît, est dans une situation très instable et les conditions de vie y sont particulièrement difficiles. Elles sont réduites à néant par les restrictions imposées, les invasions, les tueries. La situation économique est catastrophique et affecte tous les habitants, jeunes et vieux, chrétiens ou non. De très nombreuses personnes sont sans abri, les familles sont séparées, divisées. Le niveau de chômage est l'un des plus élevés au monde avec plus de 50% de la population en âge de travailler touchée ; les fonctionnaires n'ont pas touché de salaire depuis 7 mois en raison des restrictions sur l'aide internationale ; l'accès aux soins est presque inexistant en raison du manque cruel d'institutions médicales et d'hôpitaux ; le domaine de l'éducation est également touché, de nombreux parents ne pouvant payer les frais de scolarité de leurs enfants.

L'aide apportée par la Société est limitée par le manque de fonds. La Conférence est donc forcée de donner la priorité aux familles Chrétiennes, mais est bien consciente que ce n'est pas la politique de la Société, et elle ne tourne jamais le dos aux non Chrétiens qui frappent à sa porte.

Après la Seconde Intifada, 170 familles ont été aidées. Aujourd'hui,

70 familles reçoivent de l'aide dont 145 sur une base mensuelle et les frais de scolarité de 15 lycéens sont payés. Pour aider le plus grand nombre, la Conférence est obligée d'alterner l'aide entre plusieurs familles. Aidons-les autant que possible !

SYRIE - Damas

La Société de Saint Vincent de Paul de Damas compte aujourd'hui 14 Conférences et se livre avec le soutien bénévole de ses membres, de leur ardeur et de leur amour à divers travaux et activités pour aider les pauvres. Ainsi, une allocation mensuelle est fournie à 350 familles indigentes ; 39 personnes résidant à la Maison pour personnes âgées de Seydnaya, au nord de Damas, sont prises en charge ; les frais d'hospitalisation et de médicaments sont également couverts pour de nombreuses personnes.

La Société fournit également des vêtements à quelques 1000 familles, distribue des colis alimentaires à 600 familles notamment à l'occasion des fêtes et visite les prisons. Une aide est également fournie à 150 familles émigrées d'Iraq, sous forme de nourriture, de médicaments, de matelas et couvertures, d'aide à l'emploi et au logement. 2000 familles sont aussi aidées dans la Clinique de la Société, au Centre « l'Oasis de l'espoir » où sont aussi organisées des sessions de formation à l'informatique pour des enfants.

A la suite des événements tragiques de l'été, 250.000 réfugiés libanais, en majorité non chrétiens, ont franchi la frontière vers la Syrie. Le Conseil de Damas emploie tous ses efforts à héberger, vêtir et alimenter les familles en détresse. Les garderies

d'enfants, les maisons pour personnes âgées sont transformées pour accueillir les réfugiés ; le dispensaire fournit soins et médicaments aux malades et aux blessés.

Aidez-nous à soutenir la Société
au Moyen-Orient
Une prière...
Un don ...

Vous pouvez envoyer vos chèques à
votre Conseil national.

Confeder@tioNews
Des nouvelles de la Société
dans le monde entier...
N° 4 – 22 décembre 2006

PHILIPPINES : Pas de répit...

Alors même que le Conseil Général félicitait la Société de Saint Vincent de Paul des Philippines pour le succès de son programme de reconstruction suite aux terribles glissements de terrains du mois de février 2006, le pays a été, deux fois en l'espace de deux semaines, durement touché par deux tempêtes tropicales, Durian et Utor, faisant des centaines de victimes et de très lourds dégâts.

Le 21 octobre 2006, la Société inaugurerait les 31 maisons construites grâce à l'appui de la Société internationale suite à la catastrophe du mois de février, et la Commission Technique acceptait, dans sa réunion du mois de novembre, de financer la demande du Conseil Supérieur de construire 8 maisons supplémentaires pour compléter ce projet. Il s'agit d'un véritable village complet, appelé « SSVP Village »

Mais le 1er et le 10 décembre 2006, les cyclones Durian et Utor frap-

paient à nouveau, causant encore une fois de graves coulées de boues. Les morts et les disparus se comptent par milliers et beaucoup se retrouvent sans abri. La SSVP aux Philippines a répondu immédiatement avec la plus grande rapidité en apportant son aide depuis les territoires non affectés, fournissant aliments et autres biens de première nécessité. Ils prendront ensuite en charge la phase de réhabilitation pour tenter de ramener les survivants à des conditions de vie normales.

Le Conseil Général a décidé de donner une aide immédiate de 5.000 euros pour gérer la prime urgence, et attend de connaître les plans à long terme de la SSVP locale. Un appel à la générosité est lancé au monde, pour faire face à cette nouvelle épreuve.



GUATEMALA : bénédiction et inauguration des nouvelles maisons

Le 9 septembre 2006, jour de la fête du Bienheureux Frédéric Ozanam, la Société de St Vincent de Paul du Guatemala a pu inaugurer les 22 maisons construites avec l'appui de la Société dans le monde entier, suite à l'ouragan Stan qui frappa l'Amérique Centrale en octobre 2005.

De même que le village construit aux Philippines a été baptisé Village SSVP, les membres du Conseil Supérieur du Guatemala ont donné le nom de St Vincent de Paul et de Frédéric Ozanam à deux rues du village. Une vidéo est disponible sur

ozanet.org. Rappelons que ce type d'actions de la Société, quel que soit le pays, n'est possible que grâce au soutien financier des Vincentiens du monde qui font parvenir leurs dons à leur conseil national.

MICRO CRÉDIT : Des activités
SSVP proches de celle du Prix
Nobel de la Paix

Le Prix Nobel de la Paix 2006 a été, vous le savez, décerné à M. Muhammad Yunus, économiste Bangladais, le « banquier des pauvres ». Il est intéressant de remarquer



Distribution de chèvres à Irinjalakuda

que la Société de Saint Vincent de Paul pratique le micro crédit dans plusieurs pays.

Le prêt de petites sommes pour permettre aux bénéficiaires d'acheter des outils et de démarrer une activité est ainsi le principe de la « Mutuelle Ozanam », démarrée cette année au Congo Brazzaville avec l'appui du Conseil Général.

C'est surtout en Inde que l'idée fonctionne depuis longtemps, avec de très bons résultats, au travers de projets d'élevage d'animaux qui fournissent un emploi et des moyens de subsistances à de nombreuses familles pauvres, mais font aussi bénéficier la communauté de leurs productions de lait, ou du fumier produit par les animaux.

Ces 5 dernières années, la Société en Inde a ainsi mené à bien 115 projets de « banques » de vaches, 65 de chèvres mais également de porcs, de volailles ou de buffles, et a reproduit ce système avec des pépinières ou la culture de noix de cocos.

Au total, près de 7 000 familles, soit plus de 25 000 personnes sans emploi et très pauvres ont bénéficié ces 5 dernières années de ce système qui leur permet d'envoyer leurs enfants à l'école, de réparer leur logement, de faire face aux coûts de la vie.

Il est important de souligner que le système se nourrit lui-même, les bénéficiaires étant intégrés au travail de la Société. Outre le fait que les bénéficiaires sont, entre autres, choisis pour leurs capacités à élever les animaux, chaque animal est assuré avant distribution. Surtout, les bénéficiaires donnent le premier petit de leur élevage à la Société qui le remet à une nouvelle famille, formant une véritable chaîne d'activité.

La Société, en dehors de sa contribution financière à la bonne marche de ces projets avec le soutien de Conférences jumelles en Angleterre, Écosse, Australie et aux Pays-Bas, est impliquée dans la visite et l'évaluation de chacun des projets, cherchant toujours à améliorer le système, et fournit une assistance vétérinaire aux animaux concernés. D'autres cas existent à travers le monde, et il s'agit là d'une participation exemplaire de la Société à l'éradication de la pauvreté. Notons enfin que la Commission Technique a dernièrement approuvé un projet d'élevage de chèvres sur ce principe en Érythrée.



Marina et son bébé

Témoignage :
Un retour à la vie grâce à la Société (Ukraine)

« Je vous écris au sujet d'un petit miracle qui est arrivé dans notre Société grâce à votre aide. Quand, avec l'appui du Conseil Général, nous avons organisé notre projet de formation en informatique, nous avons invité plusieurs personnes handicapées. Parmi elles, une jeune fille de 18 ans, nommée Marina, qui s'était brisé le dos dans un accident de voiture. Elle était extrêmement triste et renfermée, et n'aimait pas parler aux gens mais, après avoir participé à ce projet, de merveilleux changements ont eu lieu dans sa vie. Elle est devenue Catholique, s'est mariée avec un très beau jeune homme et ce n'est pas tout ! Elle a eu un bébé ! Elle dit que le projet informatique a été la toute première étape de sa nouvelle vie ! Parfois, nous, les Vincentiens servons les pauvres mais ne savons pas combien nous faisons ! Merci infiniment ! » Olesya Popova, Présidente du Conseil Supérieur d'Ukraine

La Société en Ukraine a également élaboré un projet qui mérite d'être mentionné à cette époque de l'année, d'autant plus qu'il représente un bel exemple de solidarité internationale au sein de la SSVP : ce projet, qui sera financé par la Société en Irlande, va permettre à 15 personnes handicapées, à 20 personnes âgées et à 215 orphelins d'avoir un dîner de Noël ainsi que des petits cadeaux. Ce sont parfois les idées les plus simples qui deviennent les plus importantes...

LIBAN

Dans les précédents numéros de *Confeder@tioNews*, nous vous annoncions qu'un projet de construction d'un four à pain dans un village Chrétien du Sud-Liban était à l'étude au Conseil Général. Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce projet sera bientôt une réalité car la Commission Technique, réunie le 30 novembre dernier, a décidé de le financer. Outre la distribution gratuite de pain aux familles les plus pauvres de la région, ce four va permettre de contribuer à la stabilisation des populations locales, notamment Chrétiennes, et un retour progressif à la vie puisque personne n'y fabrique plus de pain depuis longtemps. Il permettra en outre à la Société de Saint Vincent de Paul de fournir un emploi à plusieurs personnes et, dans quelques mois, ce projet sera non seulement autosuffisant, mais il sera générateur de revenus qui viendront financer quelques-unes des nombreuses activités de notre Société, si active au Liban. Merci de votre générosité qui a permis cela !

NAIROBI : Réunion de la Commission Afrique

Du 22 au 28 février 2007 aura lieu à Nairobi, Kenya, la première réunion de la Commission Afrique avec l'ensemble des Présidents de Conseils Supérieurs, Nationaux ou Assimilés en Afrique.

Le but de cette réunion est, au terme de la première année de travail de la Commission, de faire au CGI des recommandations sur un ou des projets urgents, viables et réalistes dans lesquels la Société peut être activement impliquée. Nous vous informerons des résultats de cette réunion dans ce même bulletin.

Conseils en action

CONSEIL PARTICULIER DE SHAWINIGAN

Il n'y a pas si longtemps, et c'est encore souvent le cas, nos conférences Saint-Vincent de Paul logeaient dans des locaux paroissiaux. Signe des temps l'Entraide populaire SSVP de Shawinigan vient d'acheter une église. L'église Christ-Roi devient ainsi la propriété de la Société où seront logés le comptoir alimentaire, le comptoir vestimentaire et d'articles ménagers ainsi que les services d'accueil des personnes. De grands espaces fonctionnels sont donc désormais au service des bénéficiaires et rendent du même coup, plus facile le travail des membres.

Durant tout l'été les membres ont travaillé à transformer les lieux, à rafraichir les murs, à rendre les espaces à la mesure des besoins et, le 11 octobre dernier, la SSVP entrait dans ses nouveaux locaux. Ayant eu l'occasion de visiter l'ancien et le nouvel emplacement, j'ai été à même d'en constater la différence.

L'action du conseil particulier de la SSVP s'exerce dans l'arrondissement Shawinigan qui, suite à de nouveaux aménagements paroissiaux, compte deux paroisses et cinq lieux de culte. Sept conférences (bientôt cinq) y sont actives pour un total d'une vingtaine de membres. La Société offre, deux midis par semaine, une bonne soupe chaude aux élèves de deux écoles primaires situées en milieu plus défavorisé et sert à ces mêmes élèves une collation chaque matin, la dernière semaine du mois.

Pour le temps des fêtes, le conseil est partenaire des restaurants Tim Horton du milieu où la population est invitée à déposer des denrées non périssables.

L'Entraide populaire SSVP est dirigée par le confrère Jean Gervais et le conseil particulier est sous la présidence du confrère Benjamin Lafrenière. Tous deux et tous les bénévoles ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour assurer à la population locale moins nantie une qualité d'accueil qui se veut au service des personnes et à l'écoute des besoins.

André Boyer

QUEL TRAVAIL D'ÉQUIPE!

À l'occasion, notre œuvre au sein de la Société de Saint-Vincent de Paul requiert du travail d'équipe à grande échelle.

J'ai eu cet hiver l'inestimable chance de faire partie d'un groupe de Vincentiens d'Ottawa, de Calgary, d'Edmonton et de Yellowknife qui ont travaillé ensemble pour ramener chez elle une femme et son bébé, depuis Ottawa jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest. Elle s'était rendue à Ottawa après avoir appris que sa mère, souffrant déjà du cancer, avait fait une crise cardiaque. Comme sa mère reprenait du mieux, son beau-père lui a fait savoir qu'elle et son bébé n'étaient pas les bienvenus dans sa maison.

N'ayant pas les moyens financiers de retourner chez elle, elle s'est adressée au président de la Société de Saint-Vincent de Paul à Yellowknife. Ce dernier a contacté le président régional de l'Ouest qui à son tour, a contacté des Vincentiens de la région d'Ottawa. Des dispositions ont été prises pour qu'elle puisse s'envoler vers Calgary, où des Vincentiens l'ont rencontrée, lui procurant un repas et les couches dont elle avait tant besoin. Elle a poursuivi son voyage, s'arrêtant ensuite à Edmonton. C'est là que je l'ai rencontrée, à l'aéroport. Elle s'est avancée immédiatement vers moi, comme si elle savait qui j'étais, et son petit garçon s'est précipité dans mes bras sans aucune hésitation. Je leur ai acheté quelque chose à manger et les ai amenés à l'hôtel tout près pour y passer la nuit. Je suis restée un moment et me suis assurée qu'ils étaient bien installés. J'ai ensuite fait le nécessaire pour qu'elle soit amenée à l'aéroport le lendemain matin, pour la dernière étape de son voyage vers les Territoires du Nord-Ouest, où des Vincentiens sont venus à sa rencontre.

Ces derniers ont vu à ce qu'elle soit amenée jusque chez elle, à 300 km à l'ouest de Yellowknife. Mes années de service au sein de la Société m'ont permis à plusieurs reprises de constater qu'aucun acte de charité ne nous est étranger, ni d'ailleurs les moyens pour l'accomplir.

Pat Bennetto
Conférence de la Basilique Saint-Joseph, Edmonton, Alberta

UNE OCCASION UNIQUE POUR LA SSVP DE L'ONTARIO DE VENIR EN AIDE À LA PREMIÈRE NATION GINOOGAMING

Le 25 octobre 2006, Nick Volk (président provincial de l'Ontario – maintenant ancien président suite à l'élection de John Staley, nouveau président depuis le 1er janvier 2007) a reçu un courriel de Carmela Addante (vice-présidente du Programme jeunesse de l'Ontario) à Waterloo, demandant de l'aide pour la Première nation Ginoogaming.

Carmela nous transférait le courriel d'une amie, Rosann Lacalamita qui revenait d'une visite à Longlac, Ontario - 305 km au nord-est de Thunder Bay. Rosann y était allée saluer son ami Bob (et sa conjointe Frankie) Misner. Bob et Frankie vivent à Longlac depuis 6 ans.

Lors d'une visite à l'école secondaire Nimki Migizi (où Bob est le directeur) un Conseiller a demandé à Bob s'il pouvait les aider à se procurer des vêtements chauds : bottes, manteaux, chapeaux, foulards, couvertures, etc., car la saison froide était déjà arrivée.

Rosann a alors pensé à notre SSVP et contacté Carmela, qui m'a fait suivre son courriel.

J'ai immédiatement envoyé un courriel à Eileen Pelletier, présidente de la Conférence SSVP de Thunder Bay Sud. Eileen a aussitôt répondu à l'appel et fait appel à ses Vincentiens à l'occasion de la messe du samedi 28 octobre.

Le mercredi 1er novembre, Eileen, avec toute sa détermination vincentienne, avait déjà organisé une collecte de couvertures dans sa paroisse : 2 écoles secondaires catholiques organisaient une campagne d'une semaine pour recueillir des manteaux et des bottes pour adolescents, 4 écoles primaires organisaient une campagne parmi les enfants des niveaux 7 et 8 et les magasins de l'Action catholique et de la March of Dimes donnaient tous les vêtements d'hiver pour les enfants d'âge préscolaire.

Le 10 novembre, Eileen avait déjà rempli son véhicule utilitaire de vêtements chauds, de couvertures, de bottes, etc., et les dons continuaient d'affluer. Eileen et son conjoint Gary ont finalement dû louer une fourgonnette grand volume pour tout apporter.

Le 21 novembre, Eileen et Gary se sont rendus à Longlac pour y livrer les vêtements, etc., faisant la joie et soulevant la reconnaissance de tous. À leur retour à Thunder Bay, ils avaient reçu d'autres dons, qu'ils ont expédiés par autocar.

Eileen remarque : « C'est incroyable comme un simple courriel nous fait répondre si rapidement à l'appel du Seigneur » et « J'ai eu beaucoup de plaisir à mener ce projet. J'ai aussi accumulé beaucoup de fatigue! ». Eileen a aussi pu faire un petit spécial grâce à la somme de 50 \$ consentie par un ami qui voulait « faire quelque chose pour les enfants de Longlac ». Elle s'en est servie pour acheter 11 boîtes d'oranges japonaises – « Les

garçons qui vidaient le camion étaient très contents de recevoir ce cadeau » et de le partager avec les autres écoliers – une orange par personne.

Notre SSVP considère actuellement d'autres actions d'aide au profit des Premières nations, pour en faire une activité régulière – et non pas un événement unique – de nos services SSVP empreints de générosité et de compassion.

Nos prières et nos bonnes pensées pour toutes les personnes dévouées qui ont participé à cette expédition spéciale.

Soumis respectueusement,

Nick Volk

NOUS DÉSIRONS VOUS AVISER QU'UNE ERREUR S'EST PRODUITE LORS DE LA PUBLICATION DU DERNIER VINCENPAUL. NOUS AVONS PUBLIÉ LA PHOTO DE M. GRANT REGALBUTO PLUTÔT QUE CELLE DE M. VIATEUR GERVAIS, DANS L'AVIS DE DÉCÈS DE CE DERNIER.

NOUS NOUS EXCUSONS DES INCONVÉNIENTS.

PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LA SOCIÉTÉ DE SAINT- VINCENT DE PAUL

Des discussions ont lieu depuis quelque temps déjà sur la possibilité d'instaurer un programme d'assurance national pour la Société de Saint-Vincent de Paul. La mise en place d'un tel programme d'assurance aurait pour but de protéger la Société tous ses quelque 1000 Conférences/Conseils, y compris les 9 000 bénévoles oeuvrant à travers le pays.

L'accomplissement de la mission des Vincentiens, qui est d'aider les gens dans le besoin, se réalise par le biais de toute une variété d'activités et de projets tels que l'aide aux victimes d'une catastrophe, la gestion de camps d'été ou de centres d'accueil pour les femmes, l'offre de logement à loyer modique, les visites à domicile, etc. Ces derniers ne constituent qu'un faible échantillonnage des nombreux projets et activités menés par la Société de Saint-Vincent de Paul.

Une telle diversité d'activités et de projets peut engendrer certaines préoccupations, et la contribution des bénévoles amenés à interagir avec la clientèle dans le cadre de ces activités accroît d'autant le risque de perte suite à une situation particulière. On parle ici de pertes causées à votre propriété (un incendie, par exemple) ou d'une perte de type responsabilité (poursuite). Dans ce dernier cas, le nombre de poursuites a incroyablement augmenté au cours des dernières années. Les litiges sont plus courants et les dommages-intérêts accordés par la cour augmentent en valeur.

Voici quelques exemples des divers risques auxquels la Société peut

faire face :

- En tant que membre d'un conseil d'administration, vous devez vous soumettre à certaines obligations. L'un de ces devoirs est le « devoir de diligence ». Par exemple, lorsque vous mettez sur pied un programme de filtrage pour tous les membres, vous faites preuve d'une prudence tout à fait raisonnable (i.e. devoir de diligence) et l'omission de mettre un tel programme en pratique pourrait mettre en cause votre responsabilité à titre d'administrateur.
- Pratiques d'emploi : un employé mécontent d'avoir été mis à pied peut décider de poursuivre l'employeur.
- Un client qui visite un magasin fait une chute et se blesse, donnant ainsi lieu à une poursuite.
- Un enfant se blesse en jouant sur le terrain d'un camp d'été.
- Un bénévole est impliqué dans un accident de voiture en effectuant une visite à domicile.
- Il y a des allégations d'abus de pouvoir de la part d'un bénévole à l'endroit d'un client.
- Un incendie détruit un magasin ou un édifice appartenant à la Société de Saint-Vincent de Paul.

Ces quelques exemples sont tous des scénarios qui pourraient faire du tort à la Société, aussi bien sur le plan moral que financier. Cependant, il existe des moyens de diminuer les effets néfastes de tels scénarios. On peut par exemple travailler au sein de la Société pour réduire autant que possible le risque de tels événements ne surviennent, mais nous demeurons vulnérables face aux possibles pertes financières. La façon la plus efficace de réduire le risque est de transférer le risque à une compagnie d'assurance en souscrivant une police d'assurance qui fournira la couverture et les limites appropriées.

J'ai eu l'occasion à deux reprises de discuter d'assurance avec des Vincentiens de partout au Canada. Au cours de ces conversations, il m'est apparu que de nombreux délégués sont préoccupés par le sujet de l'assurance ou du manque d'assurance. Certains conseils ou régions étaient fiers d'être déjà assurés, mais leurs polices d'assurance n'avaient pas été revues ni mises à jour depuis longtemps et semblaient présenter d'importantes lacunes de couverture. D'autres étaient plutôt incertains sur ce qui était couvert par leur police, alors que d'autres régions n'avaient souscrit aucune protection. La situation n'est pas très rassurante pour la Société ni pour les Vincentiens.

La Société reconnaît sans aucun doute l'importance de protéger ses membres et ses biens au moyen d'une police d'assurance. Un jour, en feuilletant divers documents de la Société, je suis tombé sur cet article qui traite d'assurance : Couverture d'assurance (...) « La Société a le devoir légal et éthique de protéger ses membres pendant qu'ils sont impliqués dans des activités commandées au nom de la Société au Canada (...) » (Nouvelle Règle, Section 4.17).

Toutes les Conférences devraient-elles être assurées? Tous les bénévoles devraient-ils être couverts? Tous les biens de la Société devraient-ils être protégés? La réponse est « oui ». En collaboration avec les Conseils national et régionaux, il faudrait enclencher la mise en place d'un programme d'assurance national ayant pour but de protéger tous les échelons, tous les bénévoles et tous les biens de la Société.

Par où commencer?

La Société devrait avant tout s'adresser à un courtier d'assurance qui connaît suffisamment l'organisation pour déterminer le type de couverture d'assurance apte à mieux répondre aux besoins et au budget de l'organisme. Ensuite, le courtier aura pour tâche de trouver une compagnie d'assurance appropriée, qui comprend la dynamique des organismes de charité sans but lucratif; l'assureur doit également comprendre les diversités régionales avec lesquelles l'organisation doit composer. Finalement, à mesure de l'évolution des besoins de la Société, elle doit travailler avec le courtier d'assurance pour assurer que l'organisme profitera en tout temps de la couverture la plus appropriée.

Quelle est la prochaine étape?

Pour commencer, il sera important de recueillir toute l'information disponible sur les divers projets, activités et biens relatifs à la Société. Cet inventaire est essentiel pour permettre au courtier d'analyser les risques et de proposer une couverture complète autant en matière de responsabilité ou de propriété qu'en matière d'acte criminel. Cela peut également éviter toute lacune de couverture qui pourrait éventuellement faire obstacle au règlement d'un sinistre. Les détails fournis permettent aussi à la compagnie d'assurance d'évaluer de façon exacte quelle sera la prime à payer, ce qui est tout à l'avantage de l'organisme.

Compte tenu de l'importance de cette cueillette d'information, il sera important que toutes les régions et tous les échelons des Conseils fassent preuve de coopération et communiquent entre eux. L'information demandée sera spécifiée dans un questionnaire ou une

demande. Une fois que tous les renseignements seront recueillis, ils seront compilés pour permettre au courtier et à la compagnie d'assurance de les analyser et de déterminer la prime appropriée. Par la suite, le renouvellement de la police consistera simplement en une mise à jour de la base de données courante.

Avantages d'un programme d'assurance national

- La protection : de toute évidence, l'objectif principal d'un tel programme est de garantir que tous les échelons, des Conférences au Conseil national, seront pleinement protégés par une seule et unique assurance. La police elle-même sera adaptée aux besoins des différentes entités selon leurs activités. Cela permettrait à chacun des bénévoles, dans chacune des provinces, de mener son œuvre de bien en toute quiétude.

- Un coût précis : toutes les parties sauront exactement combien leur coûte leur protection d'assurance, au lieu de ne pas savoir combien pourrait coûter une éventuelle réclamation.

- Prime inférieure, meilleure protection : tous les échelons profiteront de la meilleure couverture possible au coût le plus bas possible. Cela est dû au processus de « répartition du risque » à travers toute l'organisation. Certains Conseils plus petits désireux de souscrire une assurance éviteraient d'avoir à payer une prime minimum, comme ils devraient normalement le faire. On peut comparer un tel programme à un « achat en vrac » : plus il y a de participants, moins la prime est élevée.

- L'accès à des ressources : la Société aurait également accès à diverses ressources disponibles auprès du courtier d'assurance ou de la compagnie d'assurance, telles des conférences sur l'abus ou des

sessions sur la gestion du risque.

- Soutien aux réclamations : dans le cas d'une perte, vous pourriez être indemnisés pour cette perte au lieu de devoir l'absorber dans votre budget. Vous pourriez aussi avoir accès à une ligne sans frais 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, pour toute réclamation.

Il y a quelques années, les gens qui faisaient partie d'une organisation ou qui la gérait accordaient peu d'importance à l'assurance. Toutefois, comme je l'ai mentionné, les temps ont changé, et la société aussi a changé. Nous devenons de plus en plus litigieux et cherchons toujours à blâmer quelqu'un d'autre et malheureusement, les cours de justice encouragent cette tendance. Un autre exemple des changements qui affectent la société dans son ensemble est la décision du Conseil national de mettre en place le processus de filtrage. Cela illustre une nouvelle réalité pour tous types d'organisations, même les organismes de charité.

Nous avons beaucoup parlé de responsabilité et de poursuites, mais nous ne devons pas ignorer l'énorme impact financier qu'aurait la perte d'un édifice, et de tout ce qu'il contient, sur votre organisation et sur tous les gens qui dépendent de votre aide.

Compte tenu de l'importance accordée à un tel programme par votre Conseil national, il serait logique d'entamer le processus visant à instaurer un programme national d'assurance.

Michel Beauregard
Chargé de compte
Rhodes & Williams Limited
No de téléphone : 1-888-391-8379
ou 613-226-6590
michelb@rhodeswilliams.com

Jumelage

Tel que défini dans la Règle de la Société qui, en partie dit : " La prise de conscience de la pauvreté extrême dans un grand nombre de pays et le choix préférentiel de la Société pour les pauvres, incitent les Conférences et les Conseils à en aider d'autres, qui ont moins de ressources." L'activité entre deux Conférences ou Conseils activité fondamentale de la Société, est une expression de la Fraternité et de la solidarité Vincentienne. Dans de nombreux endroits du monde, des Conseils et des Conférences n'ont pas de ressources suffisantes pour soulager les souffrances. Le Jumelage est une " œuvre spéciale " de la Société. Il a lieu quand des Conseils et Conférences de pays plus riches parviennent à aider dans leur travail leurs Frères et Sœurs Vincentiens de pays moins riches. Les trois éléments basiques du Jumelage sont la prière, la correspondance et l'assistance matérielle / financière. L'assistance peut être interprétée largement et peut, par exemple, inclure une expérience technique dans un domaine particulier.



Jumelage France - Roumanie

En 1844, le Président d'une Conférence de Paris invoque " l'esprit de communion qui doit animer tous les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Les con-

férences qui ont le plus de ressources, soit en argent, soit en membres, doivent prendre le titre de conférences mères et [...] répandre leurs membres dans les conférences qui en auraient besoin" (Extrait du Procès-Verbal du Conseil Particulier du 30 janvier 1844). Le jumelage est donc une notion ancienne qui découle tout naturellement de la spiritualité de la Société fondée sur l'échange, la solidarité et le partage. Tout au long de son histoire, cette entraide fraternelle n'a cessé d'être encouragée par les différents Présidents Généraux.



Jumelage Indes - Australie

L'actuel Président Général, José Ramón Díaz-Torremocha, faisait remarquer dans son éditorial de Vincenpaul Magazine (n°266 - printemps 2001) " C'est parce que nous sommes convaincus que nous faisons partie de cette " unique " Conférence du monde, que nous sommes en mesure de diriger notre effort vers le pays qui en a le plus besoin. Quelquefois ce sera en priant et d'autres fois en partageant nos ressources..

Le Président Général dit : " La Société de Saint Vincent, depuis longtemps, a souhaité mettre au service des plus pauvres, sa capacité à s'étendre de par le monde,

dans les espaces nationaux et culturels les plus différents. Depuis le début, je le répète, les Conférences ont tenté de s'entraider, (par exemple, celles de Paris avec celles de Lyon), se transmettant les expériences novatrices que chacune tentait pour un meilleur service aux plus pauvres et aux confrères. La dynamique même de croissance de la Société, a rapidement permis le transfert de ressources financières depuis des zones plus riches vers d'autres où les Conférences existantes avaient à peine de quoi faire face aux catastrophes naturelles ou dues à l'homme. Plus tard, ce qui nous amène déjà au siècle dernier, d'importants transferts de fonds ont commencé à avoir lieu entre des Conférences des pays les plus riches vers celles des plus pauvres. Mais, si dans un premier temps les aides se limitaient à un temps raisonnable de réponse à d'adverses événements extraordinaires, les suivantes ne trouvèrent plus aucune limite dans le temps et impliquaient une relation constante et fluide entre les deux Conférences ou Conseils : le donateur et le récepteur.



Jumelage France - Cameroun

AGA 2007 - Programme

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE NATIONALE 2007 KELOWNA, C.-B. PROGRAMME ET ITINÉRAIRE

MERCREDI, 20 JUIN

10 h 00 – 22 h 00	Inscription et accueil	Salon Monashee
10 h 00 – 16 h 00	Tournée des vins facultative	(à déterminer)
8 h 00 – 22 h 00	Navette de l'aéroport	Au besoin
17 h 30	Souper	Verrière (Sun Room)

JEUDI, 21 JUIN

8 h 00 – 22 h 00	Navette de l'aéroport	Au besoin
7 h 00 – 7 h 15	Chapelet	Arts 103
7 h 15 – 7 h 45	Messe	Arts 103
7 h 30 – 8 h 45	Déjeuner	Verrière (Sun Room)
8 h 15 – 8 h 30	Prière et discours d'ouverture	Verrière (Sun Room)
8 h 00 – 17 h 00	Inscription	Atrium du pavillon des Arts
10 h 00 – 17 h 00	Salon d'accueil	Atrium du pavillon des Arts
	Kiosque du Conseil national	Atrium du pavillon des Arts
9 h 00 – 17 h 00	Conseil d'administration national	Local du pavillon des Arts
9 h 00 – 10 h 30	Ateliers – Session I	5 locaux du pavillon des Arts
10 h 30 – 11 h 00	Pause santé	Hall d'entrée du pavillon des Arts
11 h 00 – 12 h 00	Ateliers – Session II	5 locaux du pavillon des Arts
12 h 00 – 13 h 15	Dîner	Verrière (Sun Room)
13 h 30 – 15 h 00	Ateliers – Session III	5 locaux du pavillon des Arts
15 h 00 – 15 h 30	Nutrition Break –	Hall d'entrée du pavillon des Arts
15 h 30 – 16 h 30	Ateliers – Session IV	5 locaux du pavillon des Arts
17 h 30 – 18 h 30	Souper	Verrière (Sun Room)
20 h 00	Réception de bienvenue	Salon public, étage inférieur du pavillon des étudiants
20 h 30	Bienvenue officielle	

VENDREDI, 22 JUIN

7 h 00 – 7 h 15	Chapelet	Pavillon des Arts 103
7 h 15 – 7 h 45	Messe	Pavillon des Arts 103
7 h 30 – 9 h 00	Déjeuner	Verrière (Sun Room)
8 h 00 – 16 h 00	Inscription	Atrium du pavillon des Arts
10 h 00 – 16 h 00	Salon d'accueil	Atrium du pavillon des Arts

AGA 2007 - Programme

VENDREDI 22 JUIN (SUITE)

10 h 00 – 14 h 00	Kiosque du Conseil national	Atrium du pavillon des Arts
9 h 00 – 10 h 30	Ouverture officielle et conférence principale	Grand Théâtre
10 h 30 – 11 h 00	Pause santé	Arts Atrium
10 h 45 – 12 h 00	Ateliers – Sessions III	Arts Building
12 h 00 – 13 h 30	Dîner	Verrière (Sun Room)
	Dîner des conseillers spirituels	(à déterminer)
13 h 30 – 15 h 30	Réunions des comités nationaux	Grand Théâtre – SSC026
	Planification stratégique	
	& et réunions provinciales/régionales	(à déterminer)
15 h 30 – 16 h 15	Pause santé	Hall d'entrée du pavillon des Arts 17
h 00	Départ des autocars pour la Mission	
	Father Pandosy	Tours en route
18 h 15	Arrivée et visite de la Mission Father Pandosy	
18 h 30	Chapelet à la Mission Father Pandosy	
19 h 00	Souper et activité sociale à la paroisse Saint-Charles Garnier	

SAMEDI 23 JUIN

7 h 30 – 9 h 00	Déjeuner	Verrière (Sun Room)
8 h 00 – 15 h 00	Kiosque du Conseil national	Atrium du pavillon des Arts
	Salon d'accueil	Atrium du pavillon des Arts
9 h 00 – 10 h 30	Rapports provinciaux/régionaux	Grand Théâtre – SSC 026
10 h 15	Présentation Ville de Québec 2008	Grand Théâtre – SSC 026
10 h 30 – 10 h 45	Pause santé	(à déterminer)
10 h 45 – 12 h 00	Rapports des comités nationaux	Grand Théâtre – SSC 026
12 h 00 – 13 h 30	Dîner	Verrière (Sun Room)
13 h 30 – 15 h 00	Assemblée générale constitutive	Grand Théâtre – SSC 026
	Discours de clôture du président national	
	Présentation de la nouvelle présidente et du nouvel exécutif	
16 h 45	Départ des autocars pour la paroisse Immaculée Conception	
17 h 30	Messe à la paroisse Immaculée Conception	
	La Messe sera suivie des désignations	
19 h 15	Retour des autocars à UBCO	
19 h 45	Banquet à UBCO	
	Divertissements et danse	

DIMANCHE 24 JUIN

7 h 00 – 9 h 00	Déjeuner	Verrière (Sun Room)
Tel que prévu	Départ des résidences	Salon Monashee
	Salon d'accueil	Salon Monashee



Conferences and Accommodation

at The University of British Columbia Okanagan

3180, University Way

Kelowna, C.-B. V1V 1V8

Tél. : 250-807-8055

Fax : 250-807-9157

Sans frais : 1-877-589-6073

Courriel : conferences.ubco@ubc.ca

Site Internet : www.okanagan.ubconferences.com

FORMULAIRE POUR RÉSERVATION DE GROUPE

Veuillez compléter ce formulaire de réservation et le retourner par la poste ou par fax, accompagné de votre dépôt. – Mieux encore, contactez-nous au numéro de téléphone sans frais. Les réservations seront finalisées dès que confirmées par notre bureau du centre des conférences.

Une lettre de confirmation sera postée ou transmise par courriel à l'adresse indiquée ci-dessous dès réception de la demande de réservation.

Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ Tél. : _____ Courriel : _____

Nom du groupe/organisme : Société de Saint-Vincent de Paul – Assemblée générale annuelle – 20-24 juin 2007

Nous offrons des STUDIOS ET APPARTEMENTS DE LUXE avec télévision par câble, Internet, téléphone, machine à café et beaucoup plus!

Catégories de chambres	Nbre de chambres	Date d'arrivée	Date de départ	Tarif	De luxe ✓
Chambre avec salle de bains semi-privée Toute nouvelle chambre simple avec salle de bains partagée par deux chambres attenantes. Lit simple, bureau, placard.				30 \$ Mai-juin 32,40 \$ avec les taxes	
Chambre simple – 1 lit simple et bureau, salle de bains partagée dans le couloir.				25 \$ Mai-juin 29,25 \$ avec les taxes	S/O
Appartement quadruple – appartement à 4 chambres à coucher, chaque chambre comprenant 1 lit simple et bureau, et une cuisinette et salle de bains privée avec douche partagées.				100 \$ Mai-juin 117,00 \$ w/tax.	S/O
Studio – Studio avec 2 lits simples ou 1 lit Queen, cuisinette et salle de bains privée avec douche.				60 \$ Mai-juin 70,20 \$ avec les taxes	75 \$ Mai-juin 87,75 \$ avec les taxes
Appartement à 1 chambre – 1 lit Queen ou 2 lits simples dans la chambre, 1 divan-lit dans la salle de séjour, cuisinette et salle de bains complète.				80 \$ Mai-juin 93,60 \$ avec les taxes	95 \$ Mai-juin 111,15 \$ avec les taxes 122,85 \$ avec les taxes

* Accueil à partir de 15 h 00

Départ avant 11 h 00

*Séjour d'au moins 2 nuitées les fins de semaine

Les tarifs sont sujets à la taxe de vente hôtelière de 8 %, la taxe municipale de 2 % et la TPS de 7 %.

Nous tenterons de satisfaire toutes les demandes de réservation pour studio ou appartement de luxe. Cependant la disponibilité est limitée. Veuillez indiquer les noms des personnes avec qui vous souhaitez partager si vous réservez un studio ou un appartement quadruple :

Votre logement comprend :

Nous fournissons dans chaque chambre : literie complète, serviettes, savon et verre à eau. Pour les réservations de plus de 3 jours, les serviettes seront changées à tous les deux jours; les chambres seront nettoyées et les lits changés à tous les quatre jours. Les serviettes souillées peuvent être échangées pour des serviettes propres tous les jours au bureau d'accueil, pendant les heures de bureau.

Les cuisinettes (sauf dans les chambres de luxe) ne sont pas équipées d'assiettes ni d'ustensiles de cuisine. Ces accessoires peuvent être loués moyennant une légère somme. Des lits de camp sont disponibles au coût de 10,00 \$ par nuit, pour utilisation dans les appartements quadruples ou à une chambre seulement. Nous recommandons de réserver les lits de camp et les accessoires de cuisine à l'avance pour vous assurer de leur disponibilité.

Politique pour dépôts, paiements et annulations

Nous exigeons une garantie par carte de crédit ou un dépôt pour la première nuitée (incluant les taxes) avant de confirmer toute réservation. Toute annulation à moins de 48 heures de la date d'arrivée entraînera des frais équivalents à la première nuitée (incluant les taxes). Le paiement complet sera exigé dès l'arrivée. Les chèques doivent être faits à l'ordre de UBCO Conference Services. **Veuillez encrer le mode de paiement :**

Master Card

Visa

Chèque

N° de carte : _____ Expiration : _____ Dépôt remis : _____ \$

Au plaisir de vous accueillir à UBCO!